

Monsieur de Recteur de l'Académie de Bordeaux,
Mesdames et Messieurs les DASEN,

Depuis plusieurs jours, les fortes chaleurs qui touchent notre département dégradent fortement les conditions de travail et d'accueil dans les écoles et établissements scolaires. Les prévisions météorologiques annoncées pour les prochains jours laissent craindre une aggravation de la situation, avec des conséquences importantes pour la santé des personnels comme des élèves.

Sur le terrain, les remontées des équipes sont particulièrement préoccupantes. De nombreux locaux scolaires apparaissent aujourd'hui inadaptés pour faire face à ces épisodes de chaleur : salles insuffisamment isolées, absence de ventilation efficace, impossibilité d'ouvrir certaines fenêtres, stores défectueux ou encore températures très élevées dès le milieu de journée. Ces difficultés, connues depuis longtemps, deviennent désormais incompatibles avec des conditions normales d'exercice.

Même si les collectivités territoriales ont la responsabilité des bâtiments scolaires, il appartient à l'employeur de garantir la sécurité et la protection de la santé des agents placés sous son autorité.

Le décret n°2025-482 du 27 mai 2025 relatif aux épisodes de chaleur extrême prévoit d'ailleurs la mise en œuvre de mesures de prévention dès les niveaux de vigilance jaune, orange ou rouge. Cela implique notamment des adaptations concrètes de l'organisation du travail, des horaires, des locaux et des activités lorsque les conditions l'exigent.

Dans le contexte actuel de vigilance ORANGE canicule dans notre département, avec des températures annoncées pouvant atteindre ou dépasser les 36°C, la CFDT Académie de Bordeaux considère indispensable qu'une communication claire, homogène et réactive soit adressée rapidement à l'ensemble des IEN, directions d'école, chefs d'établissement et services administratifs.

À ce titre, nous demandons notamment :

- une adaptation des horaires lorsque les températures deviennent incompatibles avec un accueil normal des élèves ;
- la possibilité d'envisager des fermetures ponctuelles ou partielles des établissements durant les heures les plus chaudes ;
- un état des lieux rapide des salles ne pouvant être aérées ou rafraîchies correctement ;
- la mise à disposition d'équipements adaptés : points d'eau accessibles, ventilateurs, brumisateurs, protections contre l'exposition directe au soleil ;
- l'adaptation des activités physiques et sportives lorsque les conditions climatiques présentent un risque ;
- une attention particulière portée aux personnels les plus fragiles ou présentant des pathologies spécifiques.

Nous attirons également votre attention sur l'augmentation très importante des fiches SST déposées concernant les « risques liés aux ambiances thermiques ». Cette multiplication des signalements témoigne du niveau d'inquiétude des personnels. Beaucoup de collègues expriment aujourd'hui un sentiment d'isolement face à des situations difficiles, avec des réponses jugées insuffisantes ou trop variables selon les territoires et les établissements.

Dans ce contexte, il nous semble nécessaire qu'un temps d'échange en visioconférence puisse être organisé rapidement entre l'administration et les organisations syndicales représentatives afin de partager un état des lieux précis de la situation et d'échanger sur les mesures de prévention et de

protection mises en œuvre dans le département.

La situation actuelle nécessite des décisions rapides, lisibles et protectrices afin de garantir la sécurité des personnels et des élèves tout en permettant aux équipes d'exercer leurs missions dans des conditions acceptables.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les DASEN, l'expression de notre considération respectueuse.

Sabrina MORETTO RABOUTET
Emmanuel RUELLAN

Pour la CFDT Académie de Bordeaux